



PROVINCE DE QUÉBEC
 SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT
 M.R.C. de MASKINONGÉ.

Sainte Angèle-de-Prémont, le 07 novembre 2016

AVIS

Aux citoyennes et citoyens de Sainte-Angèle-de-Prémont, conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous fais part de la situation financière actuelle de notre municipalité. Je donne ce rapport à la séance du 07 novembre 2016.

Les états financiers et le rapport du vérificateur préparés par la firme STÉPHANE BÉRARD C.A. inc. pour l'année 2015, qui s'est terminée le 31 décembre 2015, révélaient que les finances de la municipalité s'étaient soldées par un excédent des recettes sur les dépenses, avant affectation, de l'ordre de 560 994\$ comprenant les recettes sur l'imposition des droits sur les carrières et sablières. Ce même rapport stipule que les états financiers présentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité ainsi que la situation financière au 31 décembre 2015.

SITUATION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2016.

A-	Budget des revenus 2016	1 413 013.00
	A été perçu au 20-10-2016	1 075 887.00
	Affectation surplus au 20-10-2016	79 266.00
	Affectation Carrières et Sablières	165 000.00
	Renouvellement d'emprunt	726 351.00
	À percevoir (somme prévue au 31-12-2016)	427 546.00
	Nouveau total des revenus.....	2 474 050.00
B-	Budget des dépenses 2016	1 413 013.00
	A été payé au 20-10-2016	681 742.00
	Autres dépenses prévues	251 236.00
	Dépenses en immobilisation au 20-10-2016	492 542.00
	Remboursement d'emprunt	925 900.00
	Surplus prévisible au 31-12-2016	122 630.00
	Nouveau total des dépenses.....	2 474 050.00

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous fais part de la liste des contrats octroyés à ce jour par la Municipalité de Saint-Angèle-de-Prémont depuis le dernier rapport 2015.

Pagé Construction. Asphaltage des routes	191 523.00
Les Entreprises Brodeur et Lessard Chemin d'hiver	107 672.00
Régie d'Aqueduc de Grand-Pré Aqueduc	36 631.00
Les construction Côté. Agrandissement bureau municipal.	26 645.00
André Bouvet Ltée	164 191.00
Total :	526 662.00

Il est à noter que ces chiffres sont approximatifs et seront vérifiés après le 31 décembre 2016, lors de la présentation du **Rapport financier annuel** des vérificateurs.

Orientations 2017:

- Continuer les travaux de réfection des routes par tronçons prioritaires.
- Développement économique, social et culturel.
- Organisation des Fêtes du 100^{ième}.

Traitement des élus:

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus, je vous transmets le détail de la rémunération et des allocations de dépenses actuelles des élus:

Mairesse:	rémunération :	7 333\$
	Allocation de dépenses:	3 666\$
	Salaire de la MRC incluant les comités:	9 154\$
	C.A. de la Régie d'Aqueduc	3 215\$
Conseillers:	Rémunération:	2 444\$
	Allocation de dépenses:	1 222\$

Je dépose ce rapport devant le Conseil municipal ce 07 novembre 2016.

Barbara Paillé, Mairesse.

07 novembre 2016